

REVUE

DE

LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE.

Vol. 1. MONTRÉAL, JUILLET et AOUT, 1846. No. 10 et 11.

DE LA PUBLICITÉ DES JUGEMENS.

En matière de jurisprudence, il n'est rien de plus désirable que l'uniformité des jugemens, et pour atteindre ce résultat, rien de plus efficace que la publicité des débats judiciaires. Quel spectacle instructif et salutaire, que celui qui nous met sous les yeux, les passions et les préjugés des hommes dans toute la réalité de leur action, soumis à l'épreuve des principes du droit, d'une manière pratique et tangible. Le théâtre est une école de mœurs et d'expérience : mais le théâtre ne nous représente souvent que des événemens fictifs, que des passions exagérées, que des sentimens en dehors de la nature :—les tribunaux nous peignent les hommes tels qu'ils sont, pris sur le fait, au milieu des événemens de chaque jour ;—ils nous font voir des faits réels, qui se passent autour de nous, qui nous touchent, auxquels nous prenons part. Le théâtre nous montre la vertu opprimée : les tribunaux, à côté des études d'observation qu'ils nous offrent, ont placé, comme morale, la salutaire application des principes du juste et de l'injuste, qui sont d'une vérité éternelle ; et exposent à nos yeux la récompense du mérite et de l'intégrité, la punition de la fraude et de l'usurpation, la répression du fort, la protection du faible, partout le prix de la vertu et le mépris du vice. Au point de vue des intérêts matériels, la publicité des jugemens ne saurait être d'un enseignement moins avantageux.

Combien doit être instructive une étude toute pratique, toute populaire, accessible à tous, qui met sous nos yeux nos actions de chaque jour, et leurs conséquences, leur appréciation, leur résultat.

Est-il un moyen à la fois plus simple et plus sûr d'enseigner à l'homme ses devoirs, qui de lui rappelle sans cesse ce qu'il fait et ce qu'il devrait faire, en lui montrant en même temps que le succès, le bien-être, le bonheur dépendent du bien, tandis que les contrariétés, le malaise, l'infortune sont le résultat du mal.